

Rapport d'activités de l'association SwissRespect 2020

1 L'édito par Jean-Daniel Balet

Un méchant virus a ébranlé la confiance des humains dans leur organisation ancestrale basée sur la succession de générations qui ont appris de la précédente. On ne parle que de lui. Il détermine notre vie. « Que l'Etat vienne à notre secours » crient les forces progressistes ...qu'il nourrit.

Tous aux abris ! Que l'on ferme tout, que l'on reste à la maison... Qu'on nous protège, nous soigne et nous paie. Silence les parlementaires, tais-toi le peuple !

Le Conseil Fédéral et les Conseillers d'Etat s'affairent... On est pas prêts, on n'a pas ce qu'il faudrait. Mais, pas grave, pas utile les masques...On ouvre le portemonnaie... mais on distribue des moyens qui n'existent pas. - bon, tant pis, on pensera au remboursement plus tard. Regardez d'ailleurs ce que font nos voisins... Et pour votre information, Mesdames et Messieurs, voici tout plein de données et de projections catastrophiques. Les médias entrent dans la valse enivrante des mises en scène. Assourdissant concert des interviews « d'experts » alarmistes, des discours de tribuns politiques qui prêchent la bonne parole, des « certitudes scientifiques » renversées quelques semaines plus tard. Ah le méchant virus : la théorie différerait-elle de la pratique ? Tant pis pour l'objectivité... On marche sur la tête.

[Retour sur image](#)

L'Occident triomphant avait pourtant éradiqué la faim, les maladies et la guerre. Il y a un peu plus d'un an, on manifestait pour la protection de la Terre, l'égalité des sexes, la confusion des genres, l'antiracisme, l'accueil des migrants, les droits des enfants, les lois pour les minorités culturelles. On sanctifiait la justice sociale, la redistribution des richesses, le bien-être via la réduction des heures de travail, les femmes, les non-blancs, les LGBT. On revendiquait l'amnistie générale pour les étrangers en situation illégale, la naturalisation facilitée, le congé parental, l'abolition des forces armées (puisque nous n'avons que des amis). On débattait du sauvetage des batraciens et de la gratuité des serviettes hygiénique. Les tribuns progressistes relayaient les ONG, les médias leurs ciraient les pompes. Tout allait bien, on était trop riches et on avait beaucoup d'amis. La liste des sujets religieusement débattus chez nous il y a peu de temps est encore longue... Les « causes faciles » ont ceci de particulier qu'elles ne souffrent d'aucun contradicteur à l'esprit critique, à qui l'on coupera la parole et qui sera immédiatement rangé par le politicien ou le journaliste dans la catégorie des méchants de droites, réactionnaires, conservateurs, fascistes ou autres extrémistes. **Première leçon :** les médias ne se soucient pas du parler vrai mais baisent la main de ceux qui les nourrissent et tendent le micro à ceux qui parlent le plus fort.

Alors personne n'ose demander comment poussent les légumes et qui fait bouillir la marmite quand il suffit de se servir dans le frigo ou de cliquer pour valider une commande en ligne. Pourtant, une génération prépare la suivante, depuis la nuit des temps. Il faut un homme et une femme pour faire des enfants, une famille pour les éduquer, un ou deux emplois pour nourrir la famille et pour financer les études de ceux qui plus tard s'occuperont des vieux et de payer des impôts pour venir en

aide à ceux qui en ont besoin. Mais ça, c'est de l'histoire ancienne, Messieurs Dames, tout a changé. Ah bon ? La destruction créatrice nous permet certainement d'évoluer. Bien sûr, il faut vivre avec son temps, accepter les changements, écouter la jeunesse, entendre les nouvelles idées. A situation nouvelle, solution nouvelle. Mais notre ventre plein ne nous dispense pas de penser, de se rappeler d'où on vient, de stimuler l'esprit d'entreprise et l'esprit critique. **Leçon numéro deux** : l'éducation manque actuellement de supporters inconditionnels qui inculquent le respect sans transiger. L'éducation ne supporte aucune compromission. On ouvre une école, on ferme une prison.

Ah le méchant virus...

L'on s'aperçoit rapidement que certains de nos dirigeants ne sont pas à la bonne place pour braver la tempête car ils manquent de compétence en management de crise. Des personnalités politiques, bons communicateurs, démagogues de qualité et très efficace au sein du législatif, montrent pourtant leurs limites une fois élus pour exercer le pouvoir exécutif. Comment est-ce possible, dans notre pays, paradis démocratique ? –Anesthésiés par de beaux discours politiques, les citoyens ont de la peine à discerner dans une candidature les qualités déterminantes pour décider et diriger de celles nécessaires à la formulation du droit. Une **troisième leçon** que la pandémie nous aura permis de tirer est qu'il nous manque une éducation civique qui forme les citoyens à comprendre le sens du suffrage qu'ils déposent dans l'urne et la différence entre l'exercice du pouvoir exécutif ou législatif.

Mais que fait donc SwissRespect ?

Oui, la Suisse est un beau pays sûr et prospère habité par des gens heureux, respectueux, besogneux, responsables. En tout cas aujourd'hui. Mais demain ?

- En 2020, force est de constater que notre système et notre organisation politique ont permis aux Suisses de s'en sortir bien mieux que les citoyens de la plupart des pays touchés par la Covid-19. Les freins à la liberté de mouvement et au libre exercice de l'activité économique, partout fondés sur des projections douteuses et sur le dogme du risque zéro, ont beaucoup moins entravé le quotidien de la population helvétique. Nous avons continué d'élire, et surtout de voter nos lois, qu'à l'habitude nous respectons. Mais fracture il y a : une opposition aussi tranchée des citoyens helvétiques aux décisions de notre pouvoir exécutif quant à la gestion de la crise épidémique révèle un affaiblissement du lien de confiance entre le peuple et ses représentants politiques. Nous avons dès lors soutenu le référendum sur la loi Covid-19, non pas pour entraver les efforts du gouvernement mais avec l'objectif faire contrôler son activité et de libérer la parole.
- Notre pouvoir exécutif semble avoir repris pied en lien avec les dispositions pour contrer les effets négatifs de la pandémie. Mais le vent tourne de plus en plus rapidement lorsque les émotions se déchaînent. Poussés par des aspirations (l'oisif bien-être, l'égalitarisme) ou des émotions (envie, jalousie et maintenant la peur), de plus en plus d'individus réclament l'intervention illimitée de l'Etat et acceptent de s'y soumettre inconditionnellement. Profitant de l'occasion, certaines forces politiques idéologiques œuvrent activement au développement de leur soutien électoral : en promouvant leurs « causes faciles », ils tentent aussi d'augmenter le nombre de leurs électeurs en se faisant les chantres de la distribution du droit de vote aux enfants et aux étrangers. Les expériences de sociétés dominées par l'Etat, passées ou en cours, ont démontré les dommages de cet asservissement sur le bien-être des populations. Elles ne font pas envie. Pour garder l'état à notre service et surtout notre liberté, il est nécessaire de défendre la sécurité du droit, de maintenir les droits acquis,

et surtout de préserver notre sphère privée. Chez nous l'Etat est au service des citoyens et il doit le rester. Les technologies modernes d'identification et de traçage peuvent servir pour mitiger ou gérer un danger avéré. Mais gardons-nous de les adopter en permanence et veillons à ce que les lois ne les imposent pas.

- Jusqu'à ce que la guerre économique remplace les conflits armés, la Suisse fut considérée comme un pays « ami », courtisé, respecté et envié, dont on vantait le rôle exemplaire. Les fréquentes attaques de nos concurrents économiques dont notre pays fut l'objet se sont un peu calmées. Mais, on l'a constaté, avec les difficultés économiques créées par la gestion de la pandémie, chaque pays défend ses propres intérêts et leur envie peut rapidement se transformer en jalousie. Il faut garder l'œil ouvert.

SwissRespect est entrée dans sa 10^{ème} année d'existence. Nous sommes intervenus très souvent, sans parti pris, pour exprimer des réalités et promouvoir nos convictions auprès des décideurs de notre pays.

Créée en 2012 pour s'opposer au Conseil fédéral qui dérogeait au Code Pénal pour permettre aux banques de livrer leurs employés en pâture aux autorités américaines, notre effort sur le chemin que nous nous sommes tracé vise à informer la société civile et politique. A réagir. Notre association a souvent joué le rôle de lanceur d'alertes et nos prises de positions (voir www-swissrespect.ch) ont eu comme conséquence une prise de conscience par la société civile et politique de l'importance de thèmes originaux, délaissés par les partis traditionnels et les médias.

Nous n'existons pas pour émettre un avis sur des thèmes qui sont déjà largement débattus mais pour attirer l'attention sur des sujets dont personne ne parle et qui sont pourtant, selon nous, cruciaux pour préserver la magie de l'organisation et du fonctionnement politique de notre pays.

Nous restons fidèles aux valeurs qui nous ont inspirées, qui sont à la base de notre Association et que nous avons fermement et naturellement défendues. La sécurité du droit, le droit à la sphère et à la propriété privée, le fédéralisme, l'égalité de traitement.

La sécurité du droit est le socle sur lequel s'est développée la place économique suisse. La stabilité des conditions-cadre rassure les entrepreneurs qui développent leur activité dans notre pays et s'y installent durablement. Ils créent des postes de travail. L'adaptation de notre droit et l'intégration de législations étrangères n'ont pas toujours été réalisées de manière réfléchie ou concertée, alors que ce processus nécessite forcément une évaluation et une pondération des avantages et inconvénients pour ceux qui devront ensuite modifier leurs pratiques, notamment les entreprises. SwissRespect évalue les nouvelles lois, règles, directives, surtout lorsqu'elles sont intégrées sous la pression car elles entravent le fonctionnement des entreprises. Par exemple, la place financière suisse, un des piliers de notre économie prospère, qui fut particulièrement visée ces dernières années, recule en importance et avec elle toutes les activités qui y sont directement ou indirectement liées et, l'air de rien, les Suisses s'appauvrissent.

La protection de la sphère privée est particulièrement nécessaire au maintien de la démocratie. A l'étranger, les initiatives qui visent à développer un contexte légal qui donne une entière liberté d'action au pouvoir politique technocrate ou autoritaire ne manquent pas, alors que les moyens des peuples pour se défendre sont limités. A une époque où la transparence, justifiée parfois par un

exhibitionnisme latent, devient la panacée, notre combat continue pour ouvrir les yeux de ceux qui croient que l'affaiblissement de la protection de la sphère privée ne concerne que le portemonnaie des autres et qui seront atterrés lorsque l'Etat, usant des prérogatives qui lui auront été naïvement octroyées, envahira leur intimité pour contrôler des données qui concernent leur santé, leur famille, leur patrimoine, mais aussi leur choix politiques ou leur conscience.

L'assurance de la propriété privée est à la base du dynamisme économique de la Suisse. L'Etat fouille bien dans nos poches mais la loi assure que ce qui y reste après avoir payé les impôts appartient à ceux qui ont généré de la valeur à force de travail et de créativité. Car ce sont bien les actifs, les patrons, les chefs, les employés et les travailleurs qui nourrissent leurs familles, et ceux parmi eux qui font des enfants, les éduquent et financent leurs études qui permettent à la société toute entière de pouvoir compter sur les générations futures pour assurer la relève et le soin de ceux qui se dirigent vers la retraite.

Plus que la défense du fédéralisme, nous souhaitons que soit maintenue la décentralisation administrative et fiscale qui permet au citoyen de décider des règles qu'il s'impose là où il vit et de choisir les dirigeants à qui il souhaite confier la gestion du bien commun. Qui permet au contribuable de décider et de contrôler l'utilisation de sa contribution là où il habite. Qui lui permet d'observer directement les effets des impôts qu'il paie au niveau de son environnement immédiat, alors que dans d'autres pays la manne fiscale ne retourne jamais où elle a été prélevée... qu'en fonction des liens politiques des élus locaux avec le pouvoir central.

A côté des thèmes que nous jugeons centraux, nous restons vigilants et attentifs à tous les développements qui touchent à la défense de la place économique suisse et de ses acteurs. Eveillés.

A tous nos membres nous disons un grand MERCI pour votre précieux et durable soutien. Votre cotisation annuelle permet à SwissRespect de continuer à mener le combat chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Que tous ceux qui adhèrent à notre action s'engagent à nos côtés !

Devenir membre de SwissRespect, c'est assurer la défense de nos valeurs pour les transmettre intactes aux générations futures.

Jean-Daniel Balet

2 Rapport d'activités 2020

Notre association a poursuivi durant l'année sous revue son action en faveur de la protection des intérêts économiques des PME suisses et s'est efforcée d'attirer l'attention des citoyens sur les problématiques qui lui sont chères, la défense de la sécurité du droit, celui de la réciprocité et l'égalité de traitement dans les accords internationaux, le fédéralisme et le respect de la sphère privée.

Nous avons diffusé, durant l'année écoulée, un grand nombre d'informations pertinentes sur des sujets d'actualités. Ces publications ont été relayées vers nos membres et le grand public par l'intermédiaire de messages personnalisés, de notre site internet et de notre présence sur les réseaux sociaux.

Deux votations d'importance ont monopolisé notre attention, celle concernant la loi COVID-19 et celle concernant les mesures policières de lutte contre le terrorisme.

3 La publication de contenu

3.1 *Articles de presse*

En 2020, nous avons concentré nos actions sur la publication de contenu à l'intention de nos membres, à celle des parlementaires (conseillers nationaux et aux Etats) et du grand public. Les différents thèmes qui ont été documentés par nos soins concernent :

- Le fédéralisme
- La fiscalité des personnes physiques
- Les législations et réglementations

3.1.1 Le fédéralisme

La pandémie de la Covid-19 a exercé sur nos institutions une pression intense qui a mis à jour la fragilité de notre système fédéraliste. Cela a notamment posé la question des limites d'efficacité de ce système dans le cadre de la gestion de crise.

Avec l'apparition d'une situation extraordinaire, la Confédération a pris la main sur les compétences ordinaires des cantons afin de pouvoir ordonner des mesures uniformes sur tout le territoire suisse.

Cela a donné lieu à une perte de pouvoir décisionnel des cantons et à une prise de pouvoir temporaire de la Confédération. Les cantons ont été démis de leur capacité de prise de décision autonomes.

Nous avons profité de cette problématique pour amener les citoyens via une pétition, intitulée *le fédéralisme bafoué*, qui mettait en garde contre une prise de pouvoir de la Confédération. Cette prise de pouvoir émergeait de la nouvelle loi sur la chasse, dont le conseil fédéral mettait en consultation des ordonnances d'application avant même que le peuple ne se soit prononcé. Cette pétition a été ensuite transmise à la chancellerie fédérale munie de 110 signatures pour traitement.

Nous avons également relayé des articles de presse qui signifiaient le mécontentement des autorités cantonales, sollicitant d'être plus impliquées dans les décisions, avant la première lecture de la loi Covid-19 proposée en votation au parlement.

Nous nous sommes mobilisés enfin pour faire en sorte que le débat puisse avoir lieu, une fois la loi covid-19 votée, et avons soutenu la récolte de signature pour son référendum. Celui-ci a abouti et la loi sera soumise au peuple.

Nous estimons ainsi avoir apporté une contribution utile afin que le débat sur l'ingéniosité du fédéralisme puisse avoir lieu, dans la défense des intérêts de nos institutions et des citoyens.

Enfin, la double majorité du peuple et des cantons nécessaires à l'adoption d'une initiative fédérale a également fait l'objet d'un intérêt de notre part, car cette règle a été mise sous pression lors d'une votation sur les entreprises internationales responsables.

3.1.2 Fiscalité des personnes physiques

Nous nous sommes concentré sur ce thème, sur la problématique de l'impôt sur la fortune qui pénalise l'investissement et préterite l'entrepreneur.

Sur la base d'une interview d'un entrepreneur romand, nous avons tenté de démontrer qu'il s'agit d'un impôt anachronique et qu'il y a une incohérence entre ce qui est mis en place pour développer des start-ups et la manière dont on les impose ensuite.

3.1.3 Les législations et réglementations

Cette thématique nous inquiète, car nous avons l'impression d'une surenchère permanente de contraintes et de réglementations qui contrecarrent la liberté d'agir et d'entreprendre.

Ces questions s'appliquent aussi bien en termes d'intitulé de votations soumises au peuple, que dans la manière dont le Conseil Fédéral gère la mise en consultation de futures votations. Un projet de consultation sur la mise en place d'un frein à la réglementation sera lancé courant 2021.

4 Comptes et bilans 2020

Ils sont présentés ci-après